



## Route des lasers: la petite SEM qui mise gros



Une partie de l'équipe de la SEM photographiée sur la zone technique en construction dédiée aux lasers.

**E**lle n'est pas bien grosse la société d'économie mixte Route des lasers portée sur les fonds baptismaux en 2004 par les collectivités aquitaines et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Mais avec à peine plus de cinq per-

sonnes, elle a déjà engagé quelque 41 millions d'euros d'investissement, en moins de deux ans, dans des projets immobiliers destinés aux fabricants du process du laser mégajoule, lui-même construit par le CEA (2 milliards d'euros). Lorsqu'en décembre 2002, le Ciadt entérine la Route des lasers, il dote sérieusement le projet et demande la création de la SEM. Les élus locaux n'avaient donc pas le choix: il fallait un établissement public pour recevoir les crédits Feder. Le groupement d'intérêt public (GIP) était trop lourd et la formule du syndicat mixte excluait le privé. Les statuts sont rapidement rédigés et le secteur privé s'y associe.

« Ce qui m'a le plus surpris dans nos relations avec nos partenaires privés, c'est la difficulté du monde bancaire à pouvoir décider localement de s'impliquer sur un tel projet, sans avoir à en référer à Paris, même pour des sommes assez modestes », souligne Yves Lecaudey, président de la SEM.

La SEM vient de porter son capital de 6,3 à

9,7 millions d'euros. Curieusement, c'est avec un pool bancaire conduit par la Société générale – qui n'est pas actionnaire – que la SEM Route des lasers a négocié une ligne de crédit de 50 millions d'euros. 75 millions d'euros seront investis d'ici à 2012 sur les zones Laseris 1 et 2. Pour peu que la désignation des primo-contractants par le CEA s'enchaîne correctement et que les budgets militaires le permettent, les premiers dividendes sont espérés pour 2012-2013, date de la mise en service probable de l'équipement militaire. Les collectivités locales ont donc six ans pour faire émerger une filière laser à vocation civile.

JEAN-BERNARD GILLES ■

► **Capital:** 9,3 millions d'euros ► **Actionnaires:** conseil régional d'Aquitaine (19,51 %), conseil général de la Gironde (19,51 %), communauté urbaine de Bordeaux (19,51 %), CEA (11,26 %), Caisse des dépôts (12,28 %), Crédit agricole (4,61 %), Caisse d'épargne (3,45 %), Amec Spie (1,54 %), GDF (1,54 %), Suez (1 %), CCI Bordeaux (1 %).